

Sécuriser vos pratiques avec la loi ELAN

Objectif de formation

Appréhender de manière opérationnelle les évolutions des textes, modifiés par la loi ELAN, pour sécuriser l'exercice de la profession Identifier les nouvelles règles législatives, réglementaires et fiscales (prélèvement à la source) dans les différents domaines de l'immobilier Acquérir ou actualiser ses connaissances relatives à la déontologie liée au statut d'agent immobilier.

Programme

1 - LA LOI ELAN : POINT SUR LES MESURES APPLICABLES

- Copropriété
- Transaction
- Gestion
- Autres domaines de l'immobilier

2 - LE PRELEVEMENT A LA SOURCE : IMPACT SUR LES REVENUS LOCATIFS

3 - LA DEONTOLOGIE : NOUVEAUTES, RAPPELS DES ARTICLES DU DECRET DU 28 AOUT 2015

Infos pratiques

Type de formation

Formation continue

Public cible

Tout professionnel travaillant dans le domaine de l'immobilier

Durée

7 Heures dont 7 Heures en centre

Tarif(s) net de taxe

320 € par stagiaire

Adresse

Brest - CIEL BRETAGNE

Rue du Gué Fleuri,
B.P 35,

29480 Le Relecq Kerhuon

<https://www.cci-formation-bretagne.fr/finistere>

Les conditions d'admission

Prérequis

Aucun pré-requis

Le parcours de formation

Objectifs pédagogiques

Développer ses connaissances juridiques en maîtrisant la loi ELAN. Revoir les bonnes pratiques immobilière et le cadre déontologique.

Date et mise

Les sessions



Le Relecq Kerhuon

- Nous contacter

Extrait de la description de la formation. Consultez l'intégralité des informations relatives à cette formation sur notre site internet www.cci-formation-bretagne.fr



Contacts



SIMON KATELL

cielbretagne@formation.bretagne-ouest.cci.bzh

CIEL BRETAGNE Brest - N° SIRET 13002293200060 - N° d'activité 53290897729

Rue du Gué Fleuri, B.P 35, - 29480 Le Relecq Kerhuon

Tél. : 02 98 30 45 75 - cielbretagne@formation.bretagne-ouest.cci.bzh - <https://www.cci-formation-bretagne.fr/finistere>

